

Les élu.e.s de Longueuil Citoyen appuient la démarche des élus de Greenfield Park dans le dossier des feux de foyer extérieurs au bois

Longueuil, 27 août 2020 — Les élu.e.s de l'opposition officielle saluent la volonté des élu.e.s de Greenfield Park de tenir une consultation citoyenne sur l'interdiction des feux de foyer extérieurs au bois et ils demandent que la mairesse et le Comité exécutif autorisent rapidement la tenue d'une telle consultation. Le chef de l'opposition, Xavier Léger, déplore pour sa part le triste spectacle auquel se sont livrés la mairesse et les élu.e.s d'Action Longueuil au Conseil municipal du 25 août en voulant forcer l'adoption d'un règlement qui visait uniquement l'arrondissement de Greenfield Park, alors que l'arrondissement de Saint-Hubert demande également la tenue d'une consultation citoyenne sur le même sujet.

«Le caractère brouillon, improvisé et carrément partisan de la démarche des élu.e.s de la mairesse dans ce dossier est navrant. Nous, on fait confiance aux élus de l'arrondissement de Greenfield Park, ce sont eux qui connaissent leur monde. Ils nous disent que leurs citoyens souhaitent être consultés, alors on va les appuyer», de mentionner Xavier Léger.

Tout en accueillant positivement l'intérêt soudain de la mairesse pour l'interdiction des feux de foyer extérieurs au bois sur l'ensemble du territoire de Longueuil, le chef de l'opposition ajoute qu'il ne comprend pas l'urgence de la mairesse concernant l'arrondissement de Greenfield Park.

« Certains élus de Saint-Hubert souhaitent attendre la tenue de la prochaine élection générale avant de revoir leur règlement et pourtant la Mairesse ne semble pas avoir de problème avec ça. Alors, pourquoi forcer Greenfield Park à agir maintenant sans consultation? C'est tellement incohérent de la part de la mairesse, qu'il me semble évident que l'objectif des élus d'Action Longueuil est d'attaquer politiquement Monsieur Myles qui demeure pour eux un adversaire », selon le chef de l'opposition.

Xavier Léger souligne le caractère sérieux de l'enjeu, tant sur le plan environnemental que de la santé publique. Conséquemment, la question commande une approche cohérente et réfléchie, et où la participation citoyenne est incontournable. Il conclut en rappelant que les foyers au bois extérieurs sont déjà interdits dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil depuis plusieurs années.